



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

La Résidence Au fil du Talent SA, à Penthelaz, chemin des Vignettes 5, c/o Starck Entreprise Générale SA, 1305 Penthelaz, CHE-162. 598.771. Nouvelle société anonyme. Statuts: 15 avril 2015. But: la société a pour but la construction, l'exploitation, la gestion et l'administration de bâtiments à l'usage notamment de personnes âgées et/ou à mobilité réduite, en priorité de celles domiciliées à Chavornay (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Reprise de biens envisagée: une servitude de superficie cessible d'une durée de 99 ans, qui sera immatriculée au Registre foncier comme droit distinct et permanent et aura pour fonds servant la parcelle 196 de Chavornay, Longilloux; cette servitude s'exercera sur une surface de 4'393 m²; aucune redevance en capital ne sera due au titre de la constitution du droit de superficie; en revanche, la superficière devra au propriétaire du sol une rente annuelle calculée au taux de 2 % par rapport à la valeur du terrain grevé, arrêtée au montant invariable CHF 2'196'500.— (deux millions cent nonante-six mille cinq cents francs), la rente initiale étant ainsi de CHF 43'930.— (quarante-trois mille neuf cent trente francs); le taux de 2 % correspond au taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail fixé par l'Office fédéral du logement (OFL), valable dès le 2 décembre 2014; ce taux sera périodiquement revu tous les 5 ans, la première fois le 30 juin 2020; toute variation à la hausse du taux d'intérêt de référence à la fin d'une période de 5 ans entraînera une augmentation proportionnelle de la rente; en revanche, la variation à la baisse de ce taux ne donnera pas lieu à réduction proportionnelle de la rente, le taux applicable au calcul de celle-ci ne pouvant en aucun cas être inférieur à 2 % l'an. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit (lettre recommandée, lettre ordinaire ou courrier électronique). Administration: Laurent Frédéric, de Fey, à Saint-Prex, président avec signature collective à deux, toutefois pas avec Flajoulot Ludovic, et Kunze Christian, de et à Chavornay, vice-président avec signature collective à deux. Signature collective à deux, toutefois pas avec Laurent Frédéric, est conférée à Flajoulot Ludovic, de France, à Divonneles-Bains (France), directeur. Selon déclaration du 15 avril 2015, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 6731 du 04.05.2015 / CHE-162.598.771 / 02142761

